



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 55090

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le ministre délégué à la recherche sur la faible représentation du CNRS dans la région Nord-Pas-de-Calais, spécialement dans le secteur des sciences humaines. Dans cette région de près de quatre millions d'habitants, seule l'université Lille-III - Charles-de-Gaulle dispose de trois équipes de recherche labellisées CNRS dans le secteur des sciences humaines. Le secteur sciences humaines et sociales ne représente en termes de personnel (chercheurs et ITA) que 0,4 % des effectifs du CNRS. Tous secteurs confondus, la région Nord-Pas-de-Calais ne représente que 1,7 % des effectifs totaux du CNRS. Alors que le prochain plan quadriennal « recherche » va bientôt être appliqué, cette sous-dotation en équipe de recherche pour la région Nord-Pas-de-Calais est particulièrement préoccupante. Compte tenu de l'importance de la recherche en tant que facteur de développement économique mais aussi d'attractivité et de dynamisme d'un territoire, elle lui demande de bien vouloir étudier avec attention cette situation et de bien vouloir envisager une augmentation de la dotation des personnels CNRS pour la région Nord-Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

La recherche participe à la dynamique des territoires dans la mesure où elle joue un rôle structurant pour les régions, les départements et les communes françaises. L'aménagement du territoire est une des composantes, parmi un ensemble de facteurs, qui président à la localisation des activités de recherche. La labellisation CNRS n'est pas un critère suffisant pour permettre de juger de l'excellence scientifique d'une unité de recherche. La recherche effectuée dans les universités est, elle aussi, une recherche d'excellence, indépendamment de ses liens avec le CNRS, à l'instar, par exemple, de celle conduite dans les universités du Nord-Pas-de-Calais. Prendre en compte comme seul critère d'excellence scientifique la labellisation CNRS reviendrait à dévaloriser la recherche universitaire ou la recherche d'autres organismes non labellisés CNRS. S'agissant des personnels CNRS en Nord-Pas-de-Calais, les données montrent une évolution très positive sur la période récente : de 2000 à 2004 les effectifs de chercheurs sont passés de 229 à 276 (+21 %) et les effectifs d'ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) de 206 à 310(+50 %). Le CNRS entend d'ailleurs continuer à réduire les disparités de ses implantations régionales notamment en Nord-Pas-de-Calais en favorisant, à qualité scientifique égale, des projets provenant de ces implantations. La dimension de politique régionale n'est, en effet, nullement absente de la dynamique d'activité des organismes nationaux de recherche. Un instrument traditionnel de prise en compte de cette dimension est le volet recherche des contrats de plan État-Régions (CPER). En Nord-Pas-de-Calais, à fin 2004, dans ce cadre, l'engagement du CNRS se porte à 3 MEUR hors taxes et le taux d'exécution des engagements de l'État est plus que satisfaisant : 75 % contre 70 % attendus. Il faut également souligner que s'ajoute au CPER en Nord-Pas-de-Calais un instrument complémentaire : le plan de renforcement de la recherche (PRR), sur lequel l'État s'est engagé à mobiliser 12,64 MEUR. Le ministère chargé de la recherche estime par ailleurs qu'il faut ouvrir la voie à un meilleur ancrage territorial de la politique publique de recherche tout en maintenant une exigence d'excellence pour affronter la compétition scientifique internationale. Aussi, dans le cadre de la prochaine loi d'orientation et de programmation de la recherche, sera clairement affirmé le caractère structurant de la dimension régionale pour les acteurs de la politique nationale de recherche, avec

notamment le lancement d'une politique de création de pôles de recherche et d'enseignement supérieur qui pourront nouer des partenariats forts avec toutes les collectivités territoriales. Cette politique qui s'accompagnera de moyens importants alloués en fonction de la qualité des projets soumis, contribuera sans aucun doute à améliorer le maillage territorial de la recherche et à corriger d'éventuelles disparités actuellement constatées, par exemple en Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55090

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2005, page 203

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 3064